

TRAITÉ  
DE  
LÉGISLATION.

---

TOME II.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,

RUE DE SEINE, N. 14.



W 107  
TRAITÉ  
DE  
LÉGISLATION,

OU  
EXPOSITION  
DES LOIS GÉNÉRALES

SUIVANT LESQUELLES LES PEUPLES PROSPÈRENT, DÉPÉRISSENT  
OU RESTENT STATIONNAIRES.

PAR CHARLES COMTE,

AVOCAT A LA COUR ROYALE DE PARIS,  
PROFESSEUR HONORAIRE DE DROIT A L'ACADÉMIE DE LAUSANNE,  
AUTEUR DU CENSEUR EUROPÉEN.

E pur si muove!

---

---

TOME SECOND.

---

---

PARIS,

A. SAUTELET ET C<sup>IS</sup>, LIBRAIRES,

PLACE DE LA BOURSE.

M DCCC XXVII.

# TRAITÉ

DE

# LÉGISLATION.

---

## LIVRE TROISIÈME.

Du perfectionnement et de la dégradation dont les facultés humaines sont susceptibles. — De la distinction des diverses espèces ou variétés d'hommes. — Des causes auxquelles la production de ces espèces ou variétés est attribuée. — Du développement acquis par les peuples de diverses espèces sous différens degrés de latitude. — De l'influence des lieux, des eaux et du climat sur ce développement (1).

---

### CHAPITRE I.

De ce qui constitue le perfectionnement et la dégradation des diverses parties de l'homme. — Des conséquences qui résultent de ce perfectionnement et de cette dégradation — De l'influence des gouvernemens sur le développement des facultés humaines.

L'OBJET de cet ouvrage étant d'exposer quelles sont les principales causes de la prospérité et de la décadence des nations, il convient, avant que de faire cette exposition, de déterminer le sens qu'on

(1) Des savans se sont divisés sur la question de savoir s'il faut

attache à ces mots de décadence et de prospérité. Tant que nous nous bornerons à l'énonciation de ces expressions générales, nous rencontrerons peu de contradictions; mais si nous cherchons à en déterminer le sens, nous ne tarderons pas à nous apercevoir que l'accord qui semble exister à cet égard, n'a qu'une apparence de réalité. Les mêmes mots ne représentent pas, dans l'esprit de tous les hommes, le même nombre d'idées; quelquefois ils réveillent chez les uns des idées opposées à celles qu'ils réveillent chez les autres, et cela arrive pour les expressions les plus communes, pour celles que nous employons à désigner les objets qui nous sont les plus familiers.

Des philosophes se sont rendu ridicules pour avoir tenté de donner une définition de l'homme. Rien ne serait, en effet, plus inutile qu'une telle définition, si elle n'avait pour objet que de nous empêcher de confondre, dans le cours ordinaire de la vie, les individus qui appartiennent au genre humain, avec les individus qui appartiennent à d'autres genres. Il n'est aucun animal, même parmi les plus stupides, qui ne sache distinguer au premier aspect un individu de sa race, d'un individu appartenant à une race différente; et un homme

désigner les peuples noirs, blancs, cuivrés ou basanés, sous le nom de *racés*, de *variétés* ou d'*espèces*. Je ne résous point cette question, par des raisons que j'exposerai ailleurs; mais comme je suis obligé de me servir d'une de ces dénominations, faute d'en trouver une qui laisse la question indécise, chaque lecteur peut substituer à celle que j'emploie telle autre qui lui conviendra mieux.

qui serait incapable de faire par lui-même une distinction semblable , ne saurait apprendre à la faire au moyen d'une définition.

Mais , quoique toute personne possède une capacité suffisante pour distinguer un individu de son espèce de tout autre ; quoique chacun ait sur le genre humain un certain nombre d'idées générales , il faut bien se garder de croire que tous les hommes ont à cet égard des idées complètes. La plupart d'entre eux n'ont que quelques idées relatives à leur organisation extérieure , et à quelques-unes de leurs facultés les plus frappantes. Ils ne connaissent d'eux que les parties qu'ils ont observées ; celles qu'ils n'ont pas remarquées sont à leurs yeux comme si elles n'existaient pas. Les hommes qui se sont livrés à l'étude de la physiologie ont des idées plus étendues ; ils considèrent comme parties constitutives d'eux-mêmes , des facultés ou des organes inconnus aux premiers. Ceux qui ont joint à cette étude celle de l'entendement humain , ont des idées plus étendues encore. Cependant aucun ne peut se vanter de n'avoir plus rien à apprendre , et d'avoir par conséquent des connaissances complètes sur sa propre nature.

La signification attachée à ce mot homme s'étend donc à mesure que les recherches auxquelles on se livre sur la nature humaine , sont plus variées ou plus profondes ; et le plus savant est celui à qui il reste le moins à apprendre. Rien

n'est si commun que de rencontrer, même parmi les philosophes, des hommes qui n'ont sur leur espèce que des idées incomplètes. On verra plus loin à quelles erreurs, et je ne craindrai pas de dire à quelles folies plusieurs sont arrivés pour avoir porté l'esprit de système dans l'étude de la nature humaine, et avoir cru qu'ils en avaient une parfaite connaissance, quand ils n'en avaient que des idées partielles.

Dans le livre précédent, nous avons considéré l'homme sous trois points de vue différens : dans son organisation physique, dans ses facultés intellectuelles, et dans ses affections ou dans ses passions. Chacune de ces principales parties est susceptible d'être divisée en une multitude d'autres : dans l'étude des organes physiques, on peut considérer séparément les organes internes et les organes externes ; et, après avoir fait cette seconde division, on peut en faire une troisième qui comprendra un nombre de parties beaucoup plus grand. On peut de même considérer, dans l'entendement, chacune des parties dont il se compose, depuis la sensation la plus simple jusqu'au raisonnement le plus profond. Enfin, le même procédé peut être suivi dans l'étude des affections morales ; on peut les diviser en affections bienveillantes, et en affections malveillantes ; on peut considérer séparément l'amour, l'amitié, le patriotisme, la haine, la vengeance, la cruauté et d'autres.

Il serait impossible de se faire des idées justes

du genre humain, si l'on ne commençait par se faire des idées justes des individus; et il n'y aurait pas moyen de se faire des idées justes des individus, si l'on ne se faisait d'abord des idées justes des diverses parties dont eux-mêmes se composent. Ainsi, pour savoir ce qui constitue la prospérité et la décadence d'un peuple, nous avons besoin de connaître en quoi consiste le perfectionnement ou la dégradation de chacune des parties dont la réunion forme un individu. Le perfectionnement et la dégradation de chacune des parties de nous-mêmes étant connus, rien ne sera plus facile que de nous faire des idées exactes de la dégradation et du perfectionnement d'un homme, d'une famille, d'une nation, et enfin du genre humain tout entier.

Nos organes physiques sont susceptibles de deux genres de perfectionnement : l'un qui consiste dans leur formation ou dans la bonté de leur constitution; l'autre qui consiste dans l'aptitude que l'exercice leur a donnée d'exécuter certaines opérations. Un individu qui, en venant au monde, apporte une bonne constitution physique; qui est élevé sous une température douce et dans une atmosphère pure; qui se nourrit d'alimens sains et abondans; qui se livre à un exercice modéré, et n'a l'esprit troublé d'aucune crainte, peut acquérir une organisation physique aussi parfaite que sa nature le comporte, si d'ailleurs il n'éprouve aucun accident et n'est atteint d'aucune maladie. En

pareil cas , la force de ses organes , leur exacte proportion les uns à l'égard des autres , leur aptitude à remplir les fonctions diverses auxquelles la nature les a destinés , ou à exécuter les diverses opérations auxquelles l'étude et l'habitude peuvent les rendre propres , en constituent la perfection.

Ce premier genre de perfectionnement ne se rencontre quelquefois que dans quelques-uns de nos organes : un individu peut avoir quelqu'un de ses organes internes vicié , tandis que ses organes externes sont bien constitués ; il peut avoir l'organe de la vue ou celui de l'ouïe excellent , tandis qu'il n'existe aucune proportion entre ses membres ; il peut , par un exercice ou un travail particulier , avoir donné à ses bras une force extraordinaire , tandis que , faute d'exercice ou pour d'autres causes , il peut avoir les extrémités inférieures très-faibles ; enfin , quoique les diverses parties de l'homme exercent les unes sur les autres une certaine influence , elles se fortifient ou s'affaiblissent rarement dans une proportion exacte.

Les organes physiques de l'homme sont susceptibles d'un second genre de perfectionnement : ils sont susceptibles d'apprendre à exécuter une multitude d'opérations plus ou moins utiles , soit à l'individu lui-même , soit à ses semblables. Ce genre de perfectionnement s'évalue par les avantages qui en résultent pour l'individu , pour sa famille , pour l'humanité. Un homme peut exercer ses organes à se rendre habile dans l'art de la

pêche, de la chasse, de l'agriculture, dans la fabrication de certains objets, ou dans les beaux-arts. La perfection qu'il leur donne est en raison de la rapidité avec laquelle il exécute les opérations auxquelles il se livre, de la variété des objets qu'il a la capacité de produire, et de la valeur de ces produits, ou des plaisirs qui en naissent.

Ces deux genres de perfectionnement influent plus ou moins l'un sur l'autre : l'homme qui est doué d'une bonne organisation physique, a plus d'adresse et de force que celui dont l'organisation est défectueuse; il peut se livrer à de plus longs et de plus pénibles travaux; il peut faire de plus longues études et acquérir par conséquent plus d'habileté. Nos organes physiques sont les premiers instrumens que la nature met au service de notre intelligence; et il est évident que plus ces instrumens ont de perfection, et plus il est facile d'en tirer un parti avantageux. D'un autre côté, plus nous exerçons chacun de nos organes, et plus nous en augmentons la force, la souplesse et la finesse : l'habitude de regarder ou d'écouter nous rend plus habiles à voir et à entendre; l'habitude d'exercer nos bras ou nos jambes, en augmente la force, la vitesse ou la dextérité.

Cependant, quoique ces deux genres de perfectionnement exercent l'un sur l'autre une influence réciproque, ils existent rarement chez le même individu dans une égale proportion. Souvent un homme doué d'une organisation physique excel-

lente, n'a donné aucune habileté à ses organes, et ne peut en tirer que peu de services. Souvent aussi un individu doué d'une faible organisation, a acquis, par l'étude et l'exercice, une grande habileté, et tire de ses facultés des avantages inconnus au premier. L'homme qui réunit ces deux genres de perfectionnement, est supérieur à celui qui n'en possède qu'un seul; et celui qui possède le second est supérieur à celui qui possède le premier. Un instrument d'une qualité médiocre dont on sait tirer parti, vaut incontestablement mieux que l'instrument qui serait en lui-même le plus parfait, mais dont on ne saurait faire aucun usage.

Il y a aussi deux manières de considérer le perfectionnement intellectuel de l'homme. Dans un sens, on dit qu'un individu a l'entendement bien formé, si chacune de ses facultés intellectuelles est propre à remplir les fonctions auxquelles la nature l'a destinée. Ainsi entendu, le perfectionnement consiste dans la susceptibilité qu'ont les organes intellectuels d'être développés par l'étude ou l'exercice. Tous les esprits ne sont pas susceptibles du même genre de développement : quelques-uns sont plus propres que d'autres à acquérir certain genre de connaissances, ou à se livrer à des travaux particuliers. Il est hors du sujet que je traite de rechercher quelles sont les causes physiques ou morales qui produisent ces différences ; il me suffit de les indiquer.

Dans un autre sens, on dit qu'un homme a les facultés intellectuelles perfectionnées, lorsque, par l'étude et l'exercice, il leur a donné tout le développement dont elles sont susceptibles. Il n'arrive jamais qu'un individu développe ses facultés intellectuelles, avec la même étendue, dans toutes les branches des connaissances humaines. Chacun choisit ordinairement un sujet d'études et y consacre la plus grande partie de son attention : s'il se livre à des recherches relatives à d'autres connaissances, ce n'est, en général, que pour éclairer la science qu'il cultive d'une manière spéciale. Un homme peut donc avoir les facultés intellectuelles très-développées sur un sujet particulier, tandis qu'il ne leur a donné aucun développement sur des sujets différents. Il peut, par exemple, avoir un entendement très-étendu sur l'anatomie ou sur la zoologie, tandis qu'il n'a que des notions confuses sur les sciences morales : comme il peut avoir sur ces sciences des connaissances très-vastes et être étranger aux mathématiques ou à l'astronomie. Il n'est aucun genre de connaissances qui ne soient utiles à ceux qui les possèdent et à leurs semblables ; mais on juge encore ici du plus ou moins de perfectionnement intellectuel d'un individu ou d'une nation, par le degré d'utilité que le genre humain retire de ses connaissances.

Dans les facultés intellectuelles comme dans les facultés physiques, le perfectionnement qui

consiste dans la bonne organisation de l'individu, influe considérablement sur celui qui est le résultat de l'étude ou de l'exercice, et celui-ci influe à son tour sur celui-là. Un homme doué d'un entendement sain, s'il se livre à l'étude, donne à ses facultés intellectuelles un perfectionnement que ne saurait donner aux siennes l'individu qui a reçu de la nature un entendement vicieux ou faiblement constitué. Et celui qui exerce son intelligence, lui donne une force et une promptitude qu'elle ne saurait avoir sans exercice ; la force de l'esprit comme celle du corps, est autant en raison de l'exercice qu'on lui a donné, qu'en raison de ses dispositions naturelles. L'homme qui joint l'étude à une bonne organisation primitive, a une supériorité incontestable sur celui qui n'a que l'un ou l'autre de ces deux genres de perfectionnement. Mais celui qui a cultivé, par l'étude et le travail, une intelligence médiocre, a une supériorité non moins incontestable sur celui qui, étant né avec une excellente constitution intellectuelle, ne s'est livré à aucun genre d'étude, ou, ce qui est pire, qui a eu l'esprit faussé dès son enfance. Un homme né avec une intelligence faible, mais bien élevé, pourrait avoir une immense supériorité intellectuelle sur un individu né avec les dispositions les plus heureuses, mais abruti par le fanatisme ou par l'oppression.

Le perfectionnement intellectuel de l'homme

consistant dans l'aptitude de chacune de ses facultés à remplir, le mieux qu'il est possible, les diverses fonctions auxquelles elles sont propres, il s'ensuit que l'individu qui peut appliquer son attention avec le plus de persévérance et le moins de fatigue aux objets qu'il a besoin de connaître; celui dont la mémoire retient avec le plus de fidélité et conserve le plus long-temps les impressions qu'il a reçues; celui qui peut comparer le mieux et avec le plus de promptitude les diverses idées qu'il conçoit, et apercevoir les rapports qui existent entre elles; celui dont l'esprit suit avec le plus de facilité l'enchaînement des faits ou des idées, soit qu'il remonte des effets aux causes, soit qu'il descende des causes aux effets; celui qui sait le mieux combiner les images qu'ont produites sur son esprit les objets dont il a été frappé; enfin, celui qui peut le mieux connaître ce que les choses sont et ce qu'elles produisent, est aussi celui dont l'entendement est le mieux organisé, ou dont les facultés intellectuelles sont les plus parfaites. Un individu ne peut exercer toutes les facultés de son esprit sur tous les objets qui sont dans la nature : pour cela, la vie humaine n'est point assez longue; mais plus les objets sur lesquels il peut les exercer sont étendus, et plus aussi ses facultés intellectuelles ont reçu de perfection.

Le perfectionnement moral de l'homme consiste, non dans l'absence des diverses affections

dont il est susceptible ; non dans l'extinction d'un certain nombre de passions, et dans le développement de quelques autres ; mais dans la juste direction de toutes, et dans l'empire qu'il exerce sur chacune d'elles , conformément aux règles d'une intelligence éclairée. Ainsi, la perfection morale de l'homme consiste, non pas précisément dans la nature des passions dont il est affecté, mais dans le discernement et dans la mesure avec lesquels il les applique. Aimer n'est en lui-même ni une vertu ni un vice : c'est une manière agréable de sentir dont nous sommes rarement les maîtres. Aimer sa femme, ses enfans, ses parens, ses amis, sa patrie, est une vertu, aussi long-temps que cette passion ne nous entraîne point à des actions funestes au genre humain. Elle commence à devenir vicieuse du moment qu'elle nous fait commettre des actions plus funestes aux hommes qu'elle n'est utile à ceux qui en sont l'objet. Haïr est en soi un sentiment pénible, et sous ce rapport c'est une passion vicieuse ; mais haïr les habitudes et les actions malfaisantes, et ne céder à sa haine que dans la mesure nécessaire pour la répression de ces actions ou de ces habitudes, ce n'est pas un vice, c'est une vertu. Le perfectionnement moral de l'homme consiste donc dans l'accord entre ses affections et son entendement, lorsqu'il est éclairé.

Ayant vu en quoi consiste le perfectionnement des diverses parties dont l'homme se compose, il